

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE S' SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2024

Envoyé en préfecture le 13/12/2024 Reçu en préfecture le 13/12/2024 Publié le

ID: 084-258402346-20241126-2024CS78-DE

Membres syndicaux titulaires en exercice :	101
Nombre de votes :	71

<u>Date de la convocation</u> 20 novembre 2024 <u>Présidente</u> Dominique SANTONI

Secrétaire de séance

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six novembre à seize heures, les Membres du Comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon, dûment convoqués par lettre du vingt novembre deux mille vingt-quatre, se sont réunis sous la présidence de Mme Dominique SANTONI à la Maison du Parc du Luberon.

COMITE SYNDICAL, ETAIENT PRESENTS:

Communes	Membres titulaire	20	Membres supplé	Sants	Communes	Membres titulaires		Membres supplé	antc
ANSOUIS	M. CAVALIER		D. VERKIN	ants	JOUCAS	A. POZZO		O. LAUBRON	ants
APT			E. NDIOUR		B. JOURDANS	M. BESTAGNO		B. VINCENT	H
	G. LETTERON						_=		Н
AUBENAS	R. PETIET	H	M. PASCAL		BASTIDONNE	J. DECUIGNIERES		Suppléant	H
AURIBEAU	V. DEMEYERE		R. CICERO		BRILLANNE	S. CAIRE		C. RENARD	Щ
BEAUMONT	G. PINGUET		X. ROUMANIE	Щ	TOUR D'AIGUES	G. GERMAIN		M. DOMEIZEL	
BONNIEUX	P. RAGOT	Щ	C. CHEVALIER		LACOSTE	A. MORETTI	Щ	M. PAQUIN	
BUOUX	L. MORARD	Ш	R. LANDIER	Ш	LAGARDE	S. FOUVET	Ш	B. BONNET	Ш
CABRIERES D'AIGUES	P. PEYTHIEUX		G. JEAN		LAGNES	V. MILESI		J. GRANGIER	
CABRIERES D'AVIGNON	D. CRESP	\boxtimes	S. POURCEL		LAURIS	S. VANNEYRE		T. DERNIS	
CADENET	M. JAUBERT	\boxtimes	V. BOISGARD		BEAUMETTES	J. MACHEFER	\boxtimes	E. PAGUET	
CASENEUVE	H. BLEUZEN				TAILLADES	B. LOISEL MONTAGNE		JL. DELPIANO	
CAVAILLON	P. COURTECUISSE	\boxtimes	JP. RIVET		LIMANS	C. MOSTEIRO		J. CHAUD	
CERESTE	P. FRIMAS	\boxtimes	D. ROQUES		LIOUX	T. GARCIN		G. CLOP	
CHEVAL BLANC	S. TROUSSE		MT. NEMROD		LOURMARIN	JP. PETTAVINO		A. LE BARON	
CORBIERES	JL. MIOLA	П	M. LE GENDRE		LURS	K. MASSE		J. LADET	Ī
CUCURON	P. ANGELETTI	Ī	T. BENOIT	П	MANOSQUE	V. PEISSON	$\overline{\boxtimes}$	I. EL OUADGHIRI	同
DAUPHIN	T. RICHARME	Ī	C. DENIS	Ī	MAUBEC	JF. DUBOIS	Ħ	JL. BOQUIS	Ī
FORCALQUIER	E. LUTHRINGER	Ħ	M. DALMASSO	同	MENERBES	P. MERLE	Ħ	E. ARIAS	Ħ
GARGAS	L. GARCIA	Ħ	C. MIETZKER		MERINDOL	M. SUEUR		S. KERMARREC	Ħ
GORDES	R. KITAEFF	Ħ	R. FERRARI	Ħ	MIRABEAU	L. DE LUZE		B. LABBAYE	H
GOULT	M.CHABAUD		JC. DONGUY	H	MONTFURON	S. D'APUZZO		G. GUILLOT	H
GRAMBOIS	A. FERETTI		G. MAZEL	H	MONTJUSTIN	J. PELLEGRIN		M.GUIBERT	H
MURS	C. NOLLET		ME. PETIT DE LA RODIERE		ST MAIME	D. CHAMPOURLIER		N. DE CLERCQ	
NIOZELLES	J. PENSA		M. LAGRANGE		ST MARTIN CASTILLON	C. CARBONNEL		L. BERTEL	
OPPEDE	JP. GERAULT		Y. POBES		ST MARTIN BRASQUE	P. VARAIRE		J RICHAUD	
OPPEDETTE	G. BALLIN	П	F. MORSEL	П	ST MARTIN EAUX	ME. CHRISOSTOME	П	R. POCHET	П
PERTUIS	V. BARDISA	Ħ	V. LEGRAND	Ħ	ST MICHEL L'OBS.	B. TERRASSON	\boxtimes	P. RIERA	一
PEYPIN D'AIGUES	A. SCARDAMAGLIA		S. RAKOWITZ		ST PANTALEON	L. MILLE		A. GARRETA	
PIERRERUE	K. ROLANDO		A. GUERRINI		ST SATURNIN	G. LANDRIEU	\boxtimes	M. AUGIER	
PIERREVERT	B. BRIFFAULT		JP. FONTANA		SANNES	P. COPETE		B. BARNOUIN	
PUGET	A. HELL	Ī	A. JEAN	Ħ	SIGONCE	M. BOTTERO	$\overline{\boxtimes}$	J. BELZUNCE	一
PUYVERT	Y. PRIMO		C. MOUREY		SIVERGUES	D. PESSEMESSE- HOLDOWICZ		S. STEINLE	
REILLANNE	M. ANDLAUER		F. GERVAIS- BRIAND		VACHERES	S. ILOVAISKY-CANO		J. REYNIER	
REVEST DES B	M. GASQUET		J. MONTA		VIENS	V. DARGERY	\boxtimes	I. HOANG	
ROBION	M. NOUVEAU		A. LARGERON		VILLARS	P. EVEN	\boxtimes	M. VANEL	
ROUSSILLON	M. MALIVEL	Ī	L. TRIBOLLET		VILLELAURE	R. ROUZET	ī	C. BERTON	同
RUSTREL	AM. LOISON	Ħ	G. PEY		VILLEMUS	P. POURCIN	Ħ	F. BERNINI	Ħ
SAIGNON	F. DUPOUX	Ħ	C. SLEK		VILLENEUVE	R. GIRAUD		I. FILHOL	Ħ
SAINTE-TULLE	G. FAUCOUNNEAU	H	R. CERCIELLO	H	VOLX	C. GAY		P. DAUMAS	H

COMITE SYNDICAL, POUVOIRS : Envoyé en préfecture le 13/12/2024 Reçu en préfecture le 13/12/2024								
Membres titulaires absents	Absences + excusés	Pouvoir le ca	s échéant à	Membres titulaires absents	Abse + exc		le 4-258402346-20241126-2024CS78-D	
V. DEMEYERE (Auribeau)	\boxtimes	G. LETTERO	N (Apt)	P. MERLE (Ménerbes)		3	V. PEISSON (Manosque)	
R. PETIET (Aubenas les Alpes)		V. PEISSON (Manosque))	C. NOLLET (Murs)		⊴	V. DARGERY (Viens)	
G. PINGUET (Beaumont de Pertuis)		L. GARCIA (Gargas)	Jean-Pierre GERAULT (Oppède)	۵	3	S. TROUSSE (Cheval- Blanc)	
D. CRESP (Cabrières d'Avignon)	\boxtimes	P. COURTEC (Cavaillon)	CUISSE	G. BALLIN (Oppedette)		₃	A. SCARDAMAGLIA (Peypin d'Aigues)	
P. FRIMAS (Cereste)	\boxtimes	P. COURTEC (Cavaillon)	CUISSE	P. VARAIRE (St Martin de la Brasque)	٥	₃	C. CARBONNEL (St Martin de Castillon)	
E. LUTHRINGER (Forcalquier)		V. DARGERY	′ (Viens)	L. MILLE (St Pantaleon)	٥	3	C. CARBONNEL (St Martin de Castillon)	
E. LEON (Bastidonne)	\boxtimes	G. GERMAIN d'Aigues)	N (La Tour	G LANDRIFLI (St		P. EVEN (Villars)		
S. VANNEYRE (Lauris)	\boxtimes	M. CAVALIE (Ansouis)	M. CAVALIER Ansouis) P. COPETE (Sannes) S. CAIRE (Br		S. CAIRE (Brillanne)			
J. MACHEFER (Beaumettes)		G. LETTERON (Apt)		S. ILOVAISKY-CANO (Vachères)	٥	3	S. CAIRE (Brillanne)	
B. LOISEL MONTAGNE (Taillades)		S. TROUSSE Blanc)	S. TROUSSE (Cheval- Blanc) (Villeneuve) M. BOTEF		M. BOTERO (Sigonce)			
C. MOSTEIRO (Limans)		L. GARCIA (Gargas)	C. GAY (Volx)		◁	B. TERRASSON (St Michel l'Observatoire)	
CC	LLEGE DES	CONSEILS DI	PARTEME	NTAUX DU VAUCLUSE,	, ETA	ENT P	RESENTS:	
Mer	mbres titulair	es		Me	embre	s supp	léants	
Elisabeth AMOROS			\boxtimes	Christian MOUNIER				
Suzanne BOUCHET				Marielle FABRE				
Florelle NOUGUIER				Nicolas HUMBERT				
Dominique SANTONI			\boxtimes	Patrick MERLE				
Jean-François LOVISOLO				Fabrice MARTINEZ-TOCA	ABENS	S		
Noëlle TRINQUIER			\boxtimes	Myriam SILEM				
	COLLEGE DES CONSEILS DEPARTEMENTAUX DU VAUCLUSE, POUVOIRS :							
Membres titulaires absents	Absences + excusés	Pouvoir le ca	s échéant à	Membres titulaires absents		sences excusés	Pouvoir le cas échéant à	
Dominique SANTONI		Elisabeth AM	OROS					
Jean-François LOVISOLO	\boxtimes	Noëlle TRINQ	UIER					
COLLEGE DE	S CONSEILS	DEPARTEM	ENTAUX D	ES ALPES DE HAUTE-PR	ROVE	NCE, E	TAIENT PRESENTS :	

Membres titulaires	Membres suppléants		
Marion MAGNAN	Michel DALMASSO		
Laurie SARDELLA	Jacques BRES		
Elisabeth JACQUES	Camille GALTIER		

COLLEGE DES CONSEILS DEPARTEMENTAUX DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE, POUVOIRS :

Membres titulaires absents	Absences + excusés	Pouvoir le cas échéant à	Membres titulaires absents	Absences + excusés	Pouvoir le cas échéant à

COLLEGE DU CONSEIL REGIONAL PROVENCE ALPES COTE D'AZUR, ETAIENT PRESENTS :

Membres titulaires		Membres suppléants		
Christophe MADROLLE		Jean-Pierre SERRUS		
Jacqueline BOUYAC		Anne CLAUDIUS-PETIT		
Georges BOTELLA		Bénédicte MARTIN		
Jean-Pierre RICHARD	\boxtimes	Ludovic PERNEY		
Jean AILLAUD	\boxtimes	Claire ARAGONES	\boxtimes	
Solange PONCHON		Georges CRISTIANI		
Cyril JUGLARET		Sylvaine DI CARO		
Christian GIRARD		Thierry D'AIGREMONT		
Valérie DELPECH		Bénédicte AUZANOT		

COLLEGE DU CONSEIL REGIONAL PROVENCE ALPES COTE D'AZUR, POUVOIRS :

Membres titulaires absents	Absences + excusés	Pouvoir le cas échéant à	Membres titulaires absents	Absences + excusés	Pouvoir le cas échéant à
Georges BOTELLA	\boxtimes	Jean AILLAUD			
Solange PONCHON	\boxtimes	Jean AILLAUD			

Envoyé en préfecture le 13/12/2024

Reçu en préfecture le 13/12/2024

COMMUNAUTES DE COMMUNES ET COMMUNAUTES D'AGGLOMERATI

Publié le JENT PRESENTS :

EPCI	Membres titulaires		ID : 084-258402346-20241126-202 iviembres suppleants	240578-0			
CCPAL	Frédéric SACCO	\boxtimes	Christian BELLOT				
COTELUB	Catherine SERRA		Jean-Marc BRABANT				
DLVA	Gilles MEGIS		Jérôme DUBOIS				
CCPFML	Christian CHIAPELLA	\boxtimes	Nadine CURNIER				
LMV	Jean-Philippe RIVET		Claire ARAGONES				
	EPCI INVITES (sans voix déli	bérative)					
НРРВ	Jacques DEPIEDS			·			
Métropole Aix-Marseille-Provence	Martine VASSAL			·			
COMMUNALITES D	COMMINALITES DE COMMINES ET COMMINALITES D'ACCIOMEDATION DOLIVOIRS						

COMMUNAUTES DE COMMUNES ET COMMUNAUTES D'AGGLOMERATION, POUVOIRS :

Membres titulaires absents	Absences	Pouvoir le cas échéant	Membres titulaires	Absences	Pouvoir le cas échéant à
iviellibles titulalies abselits	+ excusés	à	absents	+ excusés	Fouvoir le cas écrieant a
F. SACCO (CCPAL)		C. CHIAPELLA (CCPFML)			
JP RIVET (LMV)	\boxtimes	C. CHIAPELLA (CCPFML)			

ORGANISMES ASSOCIES (sans voix délibérante)						
Président honoraire	Jean-Louis JOSEPH					
Conseil Economique et social	Georgia LAMBERTIN					
Chambre d'agriculture Vaucluse	Joël BOUSCARLE					
Chambre d'agriculture Alpes de Haute Provence	Sandrine FAUCOU					
Chambre d'agriculture Alpes de Haute Provence	Gilbert GOLETTO					
Chambre de commerce Vaucluse	Xavier MATHIEU					
Chambre de commerce Alpes de Haute Provence	Henri DAMIA					
Chambre des métiers Vaucluse	Didier GARCIA					
Conseil scientifique	Thierry TATONI					
SM d'Aménagement et de Valorisation Forestière 84						
SM d'Aménagement de la Vallée de la Durance						

INVITES						
SOUS-PREFECTURE APT	Christine HACQUES					
SOUS PREFECTURE FORCALQUIER	Marie-Paule DEMIGUEL					
DREAL PACA	François-Xavier GAUCI					
DREAL PACA	Sylvain RIVET					
TRESOR PUBLIC	Céline VENTURI					
CONSEIL REGIONAL	Céline HAYOT					
CONSEIL REGIONAL	Jeanne BENIHYA-VERDE	\square				
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAUCLUSE	Carole TOUTAIN					
CONSEIL DEPARTEMENTAL DO VAOCLOSE	Lionel MARTIN					
CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ALPES DE HAUTE PROVENCE	Patrick MATHIEU					
CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ALPES DE HAUTE PROVENCE						

<u>OBJET DE LA DELIBERATION</u>: programme de maitrise foncière de zones humides prioritaires en bordure du Calavon – Sites E.N.S. « Le Plan » et « Les Tours » - Communes d'Oppède et de Goult

REFERENCE – NUMERO : N° 2024CS78

DOCUMENT(S) ANNEXE(S):

RESULTAT DU VOTE : Adoption à l'unanimité

Envoyé en préfecture le 13/12/2024 Recu en préfecture le 13/12/2024

Publié le

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

ID: 084-258402346-20241126-2024CS78-DE Vu la Charte du Parc naturel régional du Luberon adoptée par décret du 20 l

Vu le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Calavon-Coulon, approuvé par arrêté interpréfectoral le 23 avril 2015;

Vu la délibération n°2021CS02 validant le plan de gestion 2021-2025 de l'ENS « Les zones humides du Calavon aval » et son programme d'actions

Vu les règles d'intervention financière de l'Agence de l'Eau sur les zones humides dans le cadre du 12ème programme 2025-2030;

Considérant qu'une politique de maîtrise foncière publique sur les zones humides prioritaires et sites d'intérêt écologique majeur identifiés dans le SAGE Calavon est à privilégier afin de renforcer leur protection et faciliter leur gestion;

Après en avoir délibéré le comité syndical décide :

D'APPROUVER la poursuite du programme de maitrise foncière des zones humides de l'Espace Naturel Sensible du Calavon évalué à 25 000 €

DE VALIDER le plan de financement de l'opération et sollicite l'aide financière de l'Agence de l'Eau à hauteur de 20 000 €

CONFIRME, au vu de l'intérêt écologique et hydraulique des parcelles de Mr & Mme JEAN sur le site Le Plan, le principe d'une acquisition foncière des parcelles AC0007 et AC0305 pour un montant de 6 820 € TTC, incluant les frais d'acte.

AUTORISE Madame la Présidente à signer les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision, et notamment les conventions de financement, la promesse d'achat et l'acte d'acquisition, ou en cas d'empêchement de donner délégation à un représentant désigné par arrêté.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant la Présidente du Parc naturel régional du Luberon dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Conformément à l'article L 421-1 du Code de la Justice Administrative, un recours contentieux peut être introduit devant le Tribunal Administratif de Nîmes (16 Avenue Feuchères - CS 88010 - 30941 NIMES CEDEX 9) dans un délai de deux mois à compter de la date de notification ou de publication de la présente décision ou à compter de la réponse du Syndicat mixte si un recours administratif a été préalablement déposé.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Présidente

Dominique SANTONI